

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DE CONDOM-CAUSSENS**

**DEMANDES DE REGULARISATION
DES CAPTAGES DE GAUGE ET DE BRUNET**

**ENQUETE PUBLIQUE
UNIQUE**

***RAPPORT
DU COMMISSAIRE ENQUETEUR***

V. PIECES ANNEXES

- Pièce n°1 :** Procès verbal des observations
Pièce n°2 : Lettre de notification du procès verbal des observations
Pièce n°3 : Réponses aux observations portées au procès verbal des observations
Pièce n°4 : Recueil photographique de l'affichage du maître d'ouvrage

1

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
DE CONDOM-CAUSSENS**

**DEMANDES DE REGULARISATION
DES CAPTAGES DE GAUGE ET DE BRUNET**

- DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE
des travaux de dérivation des eaux de surface
dans la Baïse sur la commune de Condom
et de l'instauration des périmètres de protection
desdits captages
(Codes de l'Expropriation, de l'Environnement
et de la Santé Publique)**

- AUTORISATION de prélèvement d'eau dans la Baïse,
de dérivation des eaux (articles L2141 à 6 du Code
de l'Environnement) et d'utilisation de l'eau prélevée
en vue de la consommation humaine (production
et distribution - article L1321-7 du Code de la Santé
Publique)**

**ENQUETE PUBLIQUE
UNIQUE**

**PROCES-VERBAL
DES OBSERVATIONS**

Au cours de l'enquête publique unique qui s'est déroulée du lundi 19 février 2018 au mardi 20 mars 2018 inclus, le public a exprimé l'observation ci-après :

- **Observation de Monsieur LEROY de Condom, consignée dans le registre du siège de l'enquête** : Un jour de crue importante, j'ai constaté une accumulation de mousse malodorante au pied du barrage de Gauge, sur une épaisseur de plus de 5cm et une surface de plus de 100m². Quelle en est la provenance ?

Auch, le 27 mars 2018
Le commissaire enquêteur



Guy GRECH

Auch, le 27 mars 2018

Objet : Demandes de régularisation
des captages de Gauge et de Brunet
Enquête publique unique
Notification du Procès-Verbal
des observations

Réf : Arrêté préfectoral
du 17 janvier 2018

Monsieur le Président,
L'enquête prescrite par l'arrêté préfectoral visé en
référence est terminée.

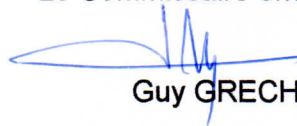
Conformément aux prescriptions de l'article 9 de cet
arrêté, j'ai établi le procès verbal des observations, que je vous notifie par la présente et que nous
examinerons dans vos bureaux.

Ainsi que vous le constaterez, il n'y a qu'une seule
observation.

Vous voudrez bien me faire parvenir, dans le délai
maximum de quinze jours , votre mémoire en réponse à cette observation.

Dans cette attente,
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le Commissaire enquêteur



Guy GRECH

**Monsieur le Président
du Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau Potable
de CONDOM-CAUSSENS
41, Grande Rue
32100 CAUSSENS**



SIAEP de
CONDOM-CAUSSENS
Mairie de CAUSSENS
41 Grand Rue
32100 CAUSSENS

Monsieur Claude CLAVERIE
Président du SIAEP
de CONDOM-CAUSSENS
Mairie de CAUSSENS
41, Grand Rue
32100 CAUSSENS

3

à

Monsieur Guy GRECH
Commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative à la régularisation des captages de Gauge et de Brunet, qui s'est déroulée du 19 février au 20 mars 2018, vous nous avez transmis l'observation de Monsieur LEROY, consignée dans le registre d'enquête : « Un jour de crue importante, j'ai constaté une accumulation de mousse malodorante au pied du barrage de Gauge, sur une épaisseur de plus de 5 cm et une surface de plus de 100 m². Quelle en est la provenance ? ».

Dans la mesure où aucune date concernant ce phénomène n'est précisée, il m'est impossible de déterminer l'origine de cette mousse.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à CAUSSENS, le 27 mars 2018

Le Président
Claude CLAVERIE





Affichage station de
Portétheny - CONDOM



Affichage station de pompage
Gauge - CONDOM
Emplacement n°1

ENQUETE PUBLIQUE – REGULARISATION DES CAPTAGES DE GAUGE ET BRUNET
AFFICHAGE REALISE LE 31 JANVIER 2018



Affichage station de pompage
Gauge – CONDOM
Emplacement n°2



Affichage station de Brunet
RD 930 – CONDOM
Emplacement n°1

ENQUETE PUBLIQUE – REGULARISATION DES CAPTAGES DE GAUGE ET BRUNET
AFFICHAGE REALISE LE 31 JANVIER 2018



Affichage station de pompage de
Brunet – Hameau de Las Branes

Emplacement n°2



Affichage RD 142 - VALENCE
SUR BAÏSE

ENQUETE PUBLIQUE – REGULARISATION DES CAPTAGES DE GAUGE ET BRUNET
AFFICHAGE REALISE LE 31 JANVIER 2018



Affichage médiathèque -
CONDOM

Vérifié le 19 février 2018 en présence du commissaire enquêteur : tous les panneaux sont présents.